

# DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

## SÉRIE COLLÈGE

### SESSION 2007

## HISTOIRE – GÉOGRAPHIE - ÉDUCATION CIVIQUE

L'épreuve se compose de **trois parties** qui doivent **obligatoirement** être traitées par le candidat :

**Première partie** : traitez, au choix, un des deux sujets (Histoire ou Géographie) **18 points**

**Deuxième partie** : Éducation Civique **12 points**

**Troisième partie** : Repérage dans l'espace et le temps **6 points**

**La maîtrise de la langue** (orthographe et expression écrite) **sera notée sur 4 points**.  
L'usage des instruments de calcul est interdit.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1 à 8.

**ATTENTION** : la page 8 est un document réponse à rendre avec la copie.

Centre Etranger de Pondichéry	Examen : Diplôme National du Brevet	Spécialité : Série Collège
Session 2007	SUJET	EPREUVE : Histoire – Géographie - Éducation civique
Durée : 2 H	Coefficient : 2	Sujet Normal Page 1 sur 8

## PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (18 points)

PREMIER SUJET :

### L'URSS de Staline : un État totalitaire

#### Document 1 : La collectivisation en Ukraine en 1932-1933

Ce n'étaient pas des *koulaks*<sup>1</sup> ; ils ne possédaient que deux chevaux, une vache, un porc et quelques poulets, c'est-à-dire ce que tout le monde avait par chez nous (...). Seulement, Vorvan ne voulait pas adhérer au collectivisme. On avait beau l'y pousser continuellement, il faisait la sourde oreille.

Alors, on lui prit tout ce qui lui restait et on le menaça. Peine perdue : « C'est ma terre, répétait-il, mes animaux et ma maison à moi ; je ne les donnerai pas au gouvernement. » Alors il vint des gens de la ville – de ces gens qui ont pour mission de chasser les honnêtes paysans de leurs foyers. Ils dressèrent l'inventaire de ce que possédait Vorvan et le dépouillèrent de tout, jusqu'à la dernière marmite, jusqu'à la dernière serviette ; son matériel agricole et son cheptel furent attribués à la ferme coopérative.

Quant à Vorvan, on déclara que c'était un *koulak* et un agent des *koulaks* ; le soir, on vint l'arrêter.

Où est maintenant ce pauvre Vorvan, Dieu seul le sait.

V.A. Kravchenko, *J'ai choisi la liberté*, 1947.

<sup>1</sup>*koulaks* : paysans enrichis

#### Document 2 : La création du Goulag

Toutes les personnes condamnées à une peine de trois ans et plus seront transférées dans les camps de travail correctif, ceci afin de rembourser leur dette envers la société par un travail utile. Pour l'accueil de ces condamnés, la Direction principale d'État est chargée de mettre en place une série de camps de travail correctif, notamment dans les régions éloignées et inhospitalières du pays. Ces camps devront assurer la colonisation de ces régions et l'exploitation de leurs richesses naturelles, grâce au travail des détenus.

D'après la résolution du Conseil des commissaires du peuple, 11 juin 1929.

**Document 3 : Affiche soviétique**



*« Merci notre bien-aimé Staline, nos enfants grandissent dans la joie et la prospérité ».*

**Questions (8 points)**

**Question 1**

**Document 1** : En quoi consiste la politique économique de Staline dans les campagnes ? (2 points)

**Question 2**

**Document 2** : Quelle est la double fonction des camps de l'époque stalinienne ? (2 points)

**Question 3**

**Documents 1, 2 et 3** : Quels moyens utilise Staline pour soumettre et encadrer la population russe ? (4 points)

**Paragraphe argumenté (10 points)**

A l'aide de vos connaissances et des informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant :

**L'URSS de Staline, un État totalitaire**

## DEUXIÈME SUJET

### La place de la France en Europe et dans le monde

#### Document 1 : Des enseignes de firmes françaises à Taiwan

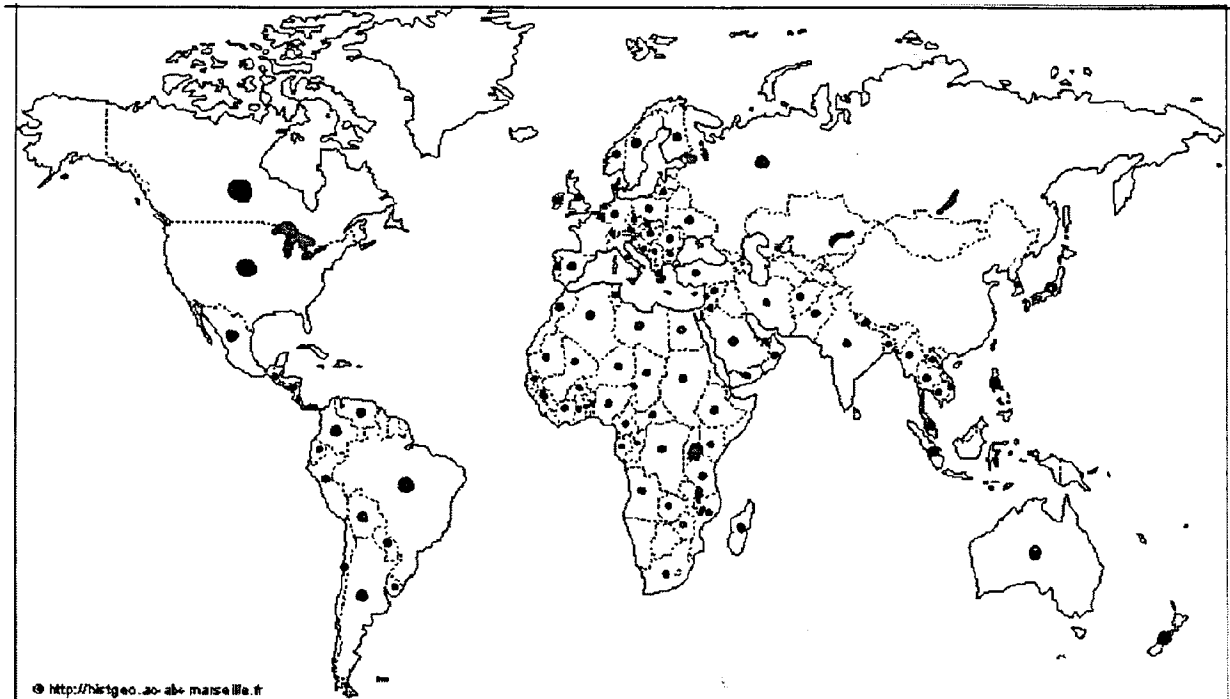


#### Document 2 : La France dans l'Union européenne

Politiquement, la France joue depuis le début de la construction européenne un rôle essentiel en étroite association avec l'Allemagne. C'est le couple franco-allemand qui a indéniablement le plus de poids et le plus d'influence dans l'évolution de l'Union. Économiquement, la France est la deuxième puissance de l'Europe avec un PIB représentant 16% de l'ensemble des 25 Etats membres. (...) Alors que la France a des dimensions modestes comparées à certains pays du monde, elle paraît relativement puissante au sein de l'Union européenne.

D'après D. Noin, *Le nouvel espace français*, A. Colin, 2003  
données actualisées par Eurostat, 2<sup>ème</sup> trimestre 2005.

**Document 3 : Carte des établissements de l'agence pour l'enseignement du français à l'étranger (2006)**



● Pays ayant 1 ou plusieurs établissements pour l'enseignement du français à l'étranger

Source : site [www.aefe-diplomatie.fr](http://www.aefe-diplomatie.fr)

**Questions (8 points)**

**Question 1 :**

**Documents 1 et 2 :** Quels sont les aspects de la puissance économique de la France en Europe et dans le monde ? (3 points)

**Question 2 :**

**Document 2 :** Dans quel autre domaine la France joue-t-elle un rôle important en Europe ? (2 points)

**Question 3 :**

**Document 3 :** Quel aspect de l'influence française dans le monde est illustré par le document 3 ? Expliquez. (3 points)

**Paragraphe argumenté (10 points)**

A l'aide de vos connaissances et des informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant :  
**La place de la France en Europe et dans le monde**

## DEUXIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (12 points)

### Droit de vote et citoyenneté en France

Document 1 : Le droit de vote des femmes, en France (ordonnance du 5 octobre 1944)



©Roger-Viollet

### Document 2 : Droit de vote aux élections municipales

« Je suis venu en France en 1962 pour des raisons économiques. Je travaillais comme marbrier.

J'ai été très heureux de voter aux dernières municipales, car avant 1992 nous avions des devoirs, comme celui de payer des impôts, sans avoir le droit de participer, par le droit de vote, aux choix de gestion de la commune.

Pour moi, le droit de vote et d'être élu des citoyens européens, aux élections municipales, est d'abord une reconnaissance de ce qu'ils apportent tant sur le plan économique que culturel. »

*Témoignage inédit d'Alicio, de nationalité espagnole, Rennes, 2006.*

### **Document 3 : Constitution de la V<sup>e</sup> République**

**Article 3 :** La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Le suffrage peut être direct ou indirect (...) Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs (...) tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

**Article 88-3 :** (...) Selon les modalités prévues par le Traité sur l'Union européenne (1992), le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales peut être accordé aux seuls citoyens de l'Union résidant en France.

### **Questions (4 points)**

#### **Question 1**

**Documents 1 et 3 :** Pourquoi peut-on dire que l'ordonnance de 1944 et l'article 88-3 de la Constitution ont élargi la notion de citoyenneté? (2 points)

#### **Question 2**

**Document 2 :** Quels sont les arguments d'Alicio en faveur du droit de vote des citoyens de l'Union européenne aux élections municipales ? (1 point)

#### **Question 3**

**Document 3 :** Quelles sont les conditions d'exercice du droit de vote en France ? (1 point)

### **Paragraphe argumenté (8 points)**

En mettant en relation les informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes répondant au sujet :

### **Droit de vote et citoyenneté en France**

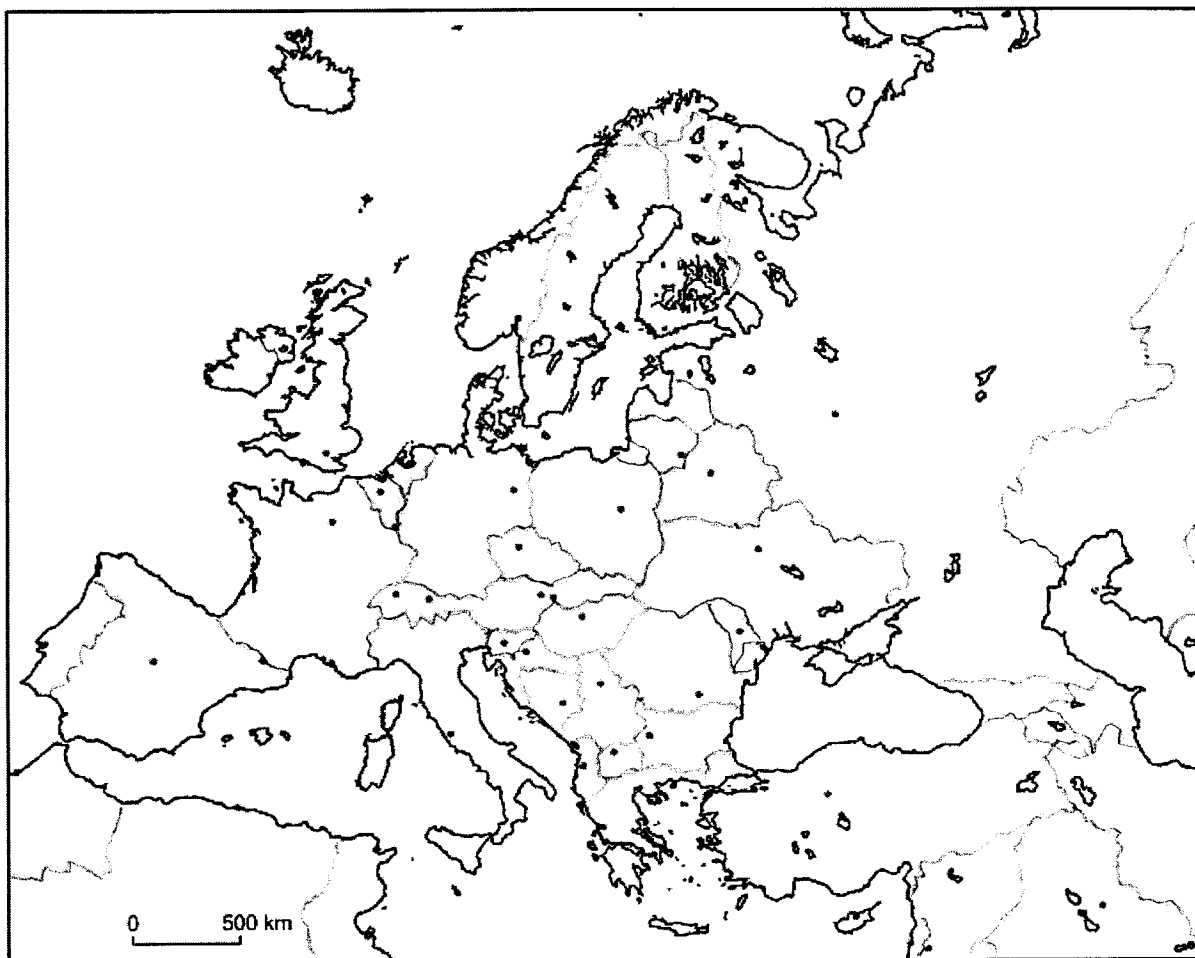
**TROISIÈME PARTIE : REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX**  
(6 points)

Rendre cette feuille complétée avec votre copie

**La coupe du monde de football 2006**

La coupe du monde de football qui eut lieu en Allemagne en 2006, fut remportée par l'Italie.

En huitième de finale, dix équipes européennes étaient en course. Parmi elles, se trouvaient la **Suède, l'Ukraine, l'Italie et les Pays-Bas.**



- 1) Localisez et nommez sur la carte ces 4 pays.
- 2) Nommez la capitale du pays organisateur : .....
- 3) Le traité de Rome est le traité fondateur de la construction européenne. En quelle année a-t-il été signé ? .....

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# CORRECTION

## PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (18 points)

Rappel : BO n°31 du 9 septembre 1999

Les candidats ont le choix entre deux sujets. Chacun des sujets se situe dans l'une des grandes parties du programme d'histoire et de géographie. Il est accompagné de deux ou trois documents complémentaires et si possible de nature différente. Des indications nécessaires à la compréhension des sujets sont éventuellement fournies. Les candidats sont d'abord invités par deux ou trois questions à relever des informations dans les documents et à mettre celles-ci en relation. Ils sont ensuite invités à rédiger un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet choisi.

### Premier sujet - Histoire :

#### *L'URSS de Staline: un État totalitaire*

#### ▪ Questions (8 points) :

##### Q.1 - Doc. 1

La politique de Staline consiste à collectiviser les campagnes et à regrouper les exploitations en fermes collectives.

##### Q.2 - Doc. 2

Les camps de l'époque stalinienne ont pour fonction d'accueillir les condamnés afin de punir leur comportement par un travail correctif. Ils permettent aussi de coloniser les régions éloignées et inhospitalières et d'y exploiter leurs richesses naturelles grâce à la main-d'œuvre gratuite des détenus.

##### Q.3 - Doc. 1, 2 et 3

Les moyens utilisés pour soumettre et encadrer la population soviétique sont :

- La propagande (doc.3)
- La terreur (doc.1 et 2) : menaces, arrestations, déportation dans les camps de travail (le goulag)

#### ▪ Paragraphe argumenté (10 points) :

### 1- Remarques générales pour l'évaluation du paragraphe argumenté en histoire et géographie.

On peut considérer que le candidat a complètement réussi l'épreuve quand :

Centre Etranger de Pondichéry		Diplôme National du Brevet	Série Collège
Session 2007	CORRIGÉ	EPREUVE : Histoire – Géographie - Éducation civique	
Durée : 2 H	Coefficient : 2	Sujet Normal	Page 1 sur 5

- L'organisation du paragraphe manifeste que le sujet a été compris.
- Un enchaînement logique des informations témoigne d'un effort démonstratif.
- Les informations relevées dans la première partie sont utilisées et mises en relation avec le sujet.
- Des connaissances personnelles complètent celles apportées par les documents.
- La taille du paragraphe est comprise entre 15 et 25 lignes, ce qui permet de pallier les effets des différences d'écriture.

**NB :** Le mot « paragraphe » peut s'entendre simplement comme un texte écrit court, formant une unité de sens. Il peut ou non comporter plusieurs subdivisions internes.

L'élève n'a aucune obligation de citer les documents.

L'élève n'a pas obligation de rédiger une introduction et une conclusion.

Le paragraphe ne traite pas le sujet de manière exhaustive.

## **2 – Quelques éléments de réponse :**

L'URSS est une dictature totalitaire : Staline est le seul maître du pays depuis 1928 et le reste jusqu'à sa mort en 1953. Il appuie sa dictature sur un parti unique, le PCUS qui contrôle la société.

La population est étroitement encadrée :

Libertés individuelles et collectives supprimées

Répression et terreur : police politique, arrestations, déportations au goulag

Propagande dont culte de la personnalité

Organisation de jeunesse pour inculquer les valeurs socialistes et soviétiques

L'économie est collectivisée

L'industrie, puis l'agriculture. La propriété privée est supprimée pour établir une société sans classes.

## **Deuxième sujet - Géographie :**

### ***La place de la France en Europe et dans le monde***

#### ▪ **Questions (8 points) :**

##### **Q.1 - Doc. 1 et 2 :**

La puissance économique de la France en Europe et dans le monde se manifeste par la présence de grandes firmes françaises à l'étranger.

Elle est la deuxième puissance de l'Europe et représente une part importante de la production économique de l'Union européenne.

**Q.2 - Doc. 2 :** Dans le domaine politique. La France, associée à l'Allemagne, a une influence et un poids prépondérants dans l'Union européenne.

**Q.3 - Doc. 3 :** La France possède aussi une influence culturelle dans le monde. Elle dispose d'un réseau dense d'établissements d'enseignement dans les pays étrangers qui permettent de diffuser la culture française.

▪ **Paragraphe argumenté (10 points) :**

**1- Remarques générales pour l'évaluation du paragraphe argumenté en histoire et géographie (voir sujet 1).**

**2 – Quelques éléments de réponse :**

Remarque préliminaire : Le sujet ne consiste pas en une simple description de la puissance de la France en Europe et dans le monde, mais il amène aussi à expliquer les moyens mis en œuvre par la France afin de jouer un rôle européen et mondial important.

- En Europe, la France joue un rôle de premier plan dans les domaines politique et économique : c'est un membre fondateur de la construction européenne, et l'un des pays qui essaie de dynamiser cette union : Euro, accords Schengen... Dans le domaine économique, c'est l'un des pays qui contribue le plus à faire de l'UE un pôle de richesse.
- Dans le monde, elle joue un rôle économique important par la présence d'entreprises françaises à l'étranger comme la grande distribution, elle a la première agriculture d'Europe, une industrie puissante dans des secteurs de pointe (aérospatiale, aviation, transports ferroviaires, télécommunications...). C'est le premier pays d'accueil de touristes du monde grâce à son offre variée et riche.
- Dans le domaine culturel, la France est également présente sur tous les continents : défense de la francophonie par l'enseignement du français, présence du cinéma français à l'étranger.
- Dans le domaine militaire, l'armée française est présente par ses interventions dans différents pays.

**DEUXIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE  
(12 points)**

***Droit de vote et citoyenneté en France***

**Rappel : BO n°31 du 9 septembre 1999**

*Le sujet se situe dans l'une des grandes parties du programme d'éducation civique. Il est accompagné de deux ou trois documents complémentaires dont un court extrait de l'un des documents de référence du programme. Les candidats sont invités par des questions à relever des informations dans les documents et à mettre celles-ci en relation dans un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes répondant au sujet posé.*

## **Questions (4 points) :**

### **Question 1 :**

#### ***Documents 1 et 3 (2 points)***

L'ordonnance de 1944 et l'article 88.3 de la Constitution ont élargi la notion de citoyenneté, en reconnaissant le droit de vote aux femmes, qui constituent la moitié de la population, et en le reconnaissant, lors des élections locales, aux citoyens des États membres de l'UE, résidant en France. Ils ont également la possibilité d'être élus aux élections municipales.

### **Question 2 :**

#### ***Document 2 (1 point)***

Pour Alicio, l'obtention du droit de vote est la reconnaissance de l'apport économique et culturel des étrangers à la nation. Ils ont toujours eu à respecter certains devoirs des citoyens (comme payer des impôts) sans bénéficier de leurs droits politiques, comme élire des représentants.

### **Question 3**

#### ***Document 3 (1 point)***

Le droit de vote en France est exercé par les citoyens français des deux sexes, âgés de 18 ans au moins, en possession de leurs droits civils et politiques. Chacun peut participer aux scrutins, à bulletin secret.

Les citoyens des autres États membres de l'UE, résidant en France, peuvent voter lors des élections municipales. Ils sont également éligibles. Les autres étrangers n'ont actuellement pas le droit de vote.

## **Paragraphe argumenté (8 points) :**

### ***Droit de vote et citoyenneté en France***

#### **1- Remarques générales pour l'évaluation du paragraphe argumenté en Éducation Civique.**

On peut considérer que le candidat a complètement réussi l'épreuve quand :

- L'organisation du paragraphe manifeste que le sujet a été compris.
- Un enchaînement logique des informations témoigne d'un effort démonstratif.
- Les informations relevées dans la première partie sont utilisées et mises en relation avec le sujet.
- La taille du paragraphe est comprise entre 10 et 20 lignes, ce qui permet de pallier les effets des différences d'écriture.

**NB :** Le mot « paragraphe » peut s'entendre simplement comme un texte écrit court, formant une unité de sens. Il peut ou non comporter plusieurs subdivisions internes.

L'élève n'a aucune obligation de citer les documents.

L'élève n'a pas obligation de rédiger une introduction et une conclusion.

Le paragraphe ne traite pas le sujet de manière exhaustive.

## **2 – Quelques éléments de réponse:**

- La République française est une démocratie dont un des éléments essentiels est le droit de vote, tel qu'il est défini dans la Constitution de 1958.
- Le suffrage est universel. Les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944. La majorité politique est de 18 ans. Pour voter, il faut jouir de ses droits civils et politiques.
- Depuis le traité de Maastricht en 1992, les citoyens des autres États de l'Union Européenne résidant en France peuvent voter et être élus aux élections municipales notamment.

## **TROISIÈME PARTIE : REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX (6 points)**

1. Sur la carte placer (ou les identifier d'une autre façon), les noms des 4 pays cités : Suède, Ukraine, Italie, Pays-Bas (4 points)
2. Berlin (1 point)
3. 1957 (1 point)